

Site de la formation
MAS DES PLANTEURS

Les IFRS dans les Etablissements de Crédit

01-03 Décembre 2015
MAS DES PLANTEURS



MAS DES PLANTEURS

Les IFRS dans les Etablissements de Crédit

01-03 Décembre 2015
MAS DES PLANTEURS

Les IFRS dans les Banques et les Etablissements Financiers permettra aux participants de prendre connaissance des normes internationales d'informations financières et de leur interprétation.

A la fin de ce séminaire les participant seront en mesure de :

- Utiliser les IFRS dans un environnement bancaire.
- Souligner les normes plus particulièrement importantes pour les établissements de crédit.
- Traduire ces normes en schémas comptables dans les situations les plus courantes.
- Identifier les divergences par rapport aux normes locales.
- Évaluer leur impact sur la situation financière et la performance.
- Identifier les changements en cours pour mieux les anticiper.
- Illustrer la pratique des IFRS par les états financiers d'établissements bancaire.

Animé par :
Hugues BEAUGRAND

Consultant - Formateur



PARTICIPANTS :

Ce séminaire est recommandé aux professionnels suivants :

- Responsables comptables, comptables, informaticiens, organisateurs, équipes projet et auditeurs internes et externes, personnels des back et middle offices, etc.
- Commissaires aux comptes et leurs collaborateurs.

Formulaire d'inscription

Pour l'inscription auprès de GFA



Nous vous prions d'inscrire pour le séminaire LES IFRS DANS LES
ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Nom...../M^{elle}/Me
Prénom.....
Fonction.....
Compagnie.....
Adresse.....
Téléphone.....Fax.....
Email.....

J'ai bien lu et compris les termes et conditions de mon inscription.

Signature Date.....

Frais DZD 29 500,00 HT/ Jour

Frais d'inscription inclus documentation et repas.

La facture sera envoyée à l'inscription.

Détail Payment (chèque - Virement bancaire CPA)

Agence Hussein Dey - 118 Compte N° : 4000008321 - 60

Signature Date.....

Global Finance Algeria SARL

Complex Wakf Hai El Kiram
Rue Abdelkader MEZOUAR
BT 07 Tixeraine Birkhadem, Alger.
NIF : 000916519049428

Etablissement de formation agréé
par l'Etat N°5044

Annulation

Toute demande d'annulation
doit être faite par écrit (e-mail
ou fax) 4 jours ouvrables avant
la date de début des cours.

Avertissement

Global Finance Algeria se réserve
le droit de changer ou d'annuler
une partie du programme publié
pour des raisons pédagogiques.

Protection de données

Toute information reçue par Global
Finance Algeria s.a.r.l sera gardée
confidentielle. Elle ne sera utilisée
que pour vous tenir informés de ses
produits et services.

JOUR 1

- Champ d'application et caractéristiques des IFRS
 - L'organisation des IFRS.
 - Processus d'adoption d'une norme.
 - Convergence internationale.
 - Caractéristiques des IFRS.
 - Panorama des normes publiées et cadre conceptuel.
- Instruments financiers
 - Champ d'application et définitions
 - Présentation des normes concernées.
 - Définition d'un instrument financier.
 - Les méthodes comptables utilisées :
 - Le coût amorti.
 - La juste valeur (IFRS 13).
 - La dépréciation.
 - Le coût.
 - Instruments financiers non dérivés
 - Instruments financiers à la juste valeur par résultat.
 - Le portefeuille de trading.
 - L'option juste valeur (en particulier dérivés incorporés).
 - Le cas du risque de crédit propre.
 - Les instruments disponibles à la vente.
 - La comptabilisation par OCI.
 - Le cas des dépréciations.
 - Les instruments détenus jusqu'à échéance.
 - Le traitement comptable.
 - La « tainting rule ».
 - Prêts et créances.
 - Autres dettes.

Synthèse et révision, réponse aux questions, retour sur les points insuffisamment assimilés.

- Les dépréciations :
 - Dépréciations sur base individuelle.
 - Dépréciations sur base collective.

JOUR 2

Instruments financiers : Dérivés

- Les règles comptables générales :
 - Le portefeuille de trading.
 - Le concept de clean price et de dirty price.
 - La CVA et DVA.
- Comptabilité de couverture.
 - Principes généraux de couverture :
 - La problématique.
 - Les tests d'efficacité.
 - La documentation.
 - Couverture en juste valeur :
 - Explication économique.
 - Traitement comptable.
 - Couverture en flux de trésorerie :
 - Explication économique.
 - Traitement comptable.
 - Couverture d'un investissement net à l'étranger :
 - Explication économique.
 - Traitement comptable.
 - La macro couverture :
 - Explication du risque global de taux.
 - Traitement comptable du « carve out ».

JOUR 3

Synthèse et révision, réponse aux questions, retour sur les points insuffisamment assimilés.

- La réforme comptable IFRS 9
 - Les principes de la réforme :
 - Les raisons de la réforme.
 - Les trois phases.

- La classification et l'évaluation des instruments financiers :
 - Le portefeuille au coût amorti.
 - Les portefeuilles en juste valeur.
 - Le traitement du passif.
- Les règles de dépréciation :
 - Vers un modèle de pertes attendues.
 - Les trois portefeuilles de dépréciation.
- La comptabilité de couverture :
 - Les nouvelles règles d'éligibilité.
 - Les traitements comptables.
- Comptes consolidés
 - Les différentes méthodes de consolidation.
 - Le test de dépréciation du goodwill.
- Immobilisations et dépréciations
 - Immobilisations corporelles, IAS 16.
 - Immeubles de placement, IAS 40.
 - Immobilisations incorporelles, IAS 38.
 - Contrats de location, IAS 17 et projet en cours de modifications.
- Provisions et avantages du personnel
 - Provisions, passifs et actifs éventuels, IAS 37.
 - Avantages au personnel, IAS 19 révisée.
- Autres normes
 - En fonction des questions des participants :
 - Impôts sur le résultat, IAS 12.
 - Tableau des flux de trésorerie, IAS 7.
 - Présentation des états financiers.
- Synthèse et conclusion
 - Synthèse.
 - Quiz et correction orale.
 - Évaluation de la formation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Utiliser les IFRS dans un environnement bancaire.
- Souligner les normes plus particulièrement importantes pour les établissements de crédit.
- Traduire ces normes en schémas comptables dans les situations les plus courantes.
- Identifier les divergences par rapport aux normes locales.
- Évaluer leur impact sur la situation financière et la performance.
- Identifier les changements en cours pour mieux les anticiper.
- Illustrer la pratique des IFRS par les états financiers d'établissements bancaires.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

La formation sera donnée sous forme

- Support power point.
- Cahier d'exercices
- Quiz/QCU.

PRÉREQUIS :

- Connaissance de comptabilité générale et de la banque.

Expériences professionnelles.

De 1991 à ce jour
Associé du cabinet FIDES AUDIT (cabinet d'expertise et de commissariat aux comptes).
Associé AFGES.
Intervenant à l'Université Lyon 2
Intervenant à l'Université Paris 1 Sorbonne
Commissaire aux comptes de :

Banque Populaire Rives de Paris, Banque AIG et Sociétés de caution mutuelle.
Contrôleur spécifique de CIF-Euromortgage.
Commissaire aux comptes de plusieurs sociétés commerciales et industrielles.
Nombreuses missions de conseil et d'évaluation dans les établissements financiers.

Formation pour les établissements de crédit sur : La comptabilité bancaire, la comptabilité des activités de marché (devises, titres et instruments financiers), les normes IFRS, notamment IAS39 et l'audit comptable bancaire
Audit général et des procédures d'agence
1990 Supervisor auprès du cabinet Cooper and Lybrand
1987 Chef de mission auprès du cabinet INTERCONTROL
1984 Collaborateur auprès du cabinet SADEC

Publications :
- 1996 « OPCVM , Aspects réglementaires, comptables et fiscaux » Ed. Afges 2008
- 1994 « Mise en place d'un livre de procédures comptables » Revue Banque
- 1991 « La BAFI » Editions comptables Malesherbes 1991.

Hugues BEAUGRAND

Consultant - Formateur

Pour Vous Inscrire:

Tel/Fax: +213 (0) 21 57 00 39
Mobile: +213 (0) 664 54 94 71

contact@gfa.dz
www.gfa.dz